



Bucarest, le 9 décembre 2014

A: Monsieur Indrajit BANERJEE
Directeur de la Division des Sociétés du Savoir
Secteur de la Communication et de l'Information
Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

Monsieur le Directeur,

J'ai le plaisir de vous faire parvenir, en pièce jointe, le troisième rapport du Ministère de l'Education Nationale en Roumanie concernant les mesures prises pour mettre en œuvre la Recommandation de l'UNESCO sur la promotion et l'usage du multilinguisme et l'accès universel au cyberspace.

À cet égard, je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Souhaitant un avenir fructueux à notre collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Remus PRICOPIE

p.

Remus Pricoapie
Ministre



ROUMANIE

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

**LE 3EME RAPPORT SUR LES MESURES
PRISES POUR APPLIQUER LA
RECOMMANDATION
DE L'UNESCO SUR LA PROMOTION ET
UTILISATION DE MULTILINGUISME ET
L'ACCES UNIVERSEL AU CYBERESPACE**

Bucharest décembre 2014

TABLE DES MATIERES

- I. PROMOTION ET L'USAGE DU MULTILINGUISME
DANS L'EDUCATION**

- II. LA PROMOTION ET L'UTILISATION DES TIC DANS
L'EDUCATION**

- III. DEVELOPPEMENT DES CONTENUS DU DOMAINE
PUBLIC**

I. PROMOTION ET USAGE DU MULTILINGUISME DANS L'EDUCATION

La Loi de l'Education Nationale no. 1/2011, avec les modifications et complétions ultérieures, accorde une attention particulière à l'apprentissage (des langues étrangères). Le curriculum national d'enseignement primaire et secondaire se concentre sur huit domaines clés de compétences qui déterminent le profil de la formation des étudiants, y compris les **compétences de communication en langues étrangères (Art. 68 (1))**. Aussi, à l'examen national du Baccalauréat à la fin de l'enseignement secondaire supérieur, conformément à l'art. 77, le paragraphe (4), l'une des épreuves consiste à **évaluer la compétence linguistique dans une langue internationale**, à la fois l'expression écrite et orale. L'objectif fondamental est l'acquisition et le développement par les étudiants de compétences nécessaires pour communiquer efficacement, par l'acquisition de connaissances, de compétences et d'attitudes spécifiques conformément aux « **Compétences clés pour l'apprentissage durant toute la vie** » (2006), à des niveaux équivalents à ceux prévus dans le **Cadre européen commun de référence pour les Langues (CECRL)**.

Parmi les mesures prises par le Ministère de l'Education Nationale (MEN) pour améliorer le processus d'apprentissage des langues de circulation internationale, il y a d'également):

- La conception et la mise en œuvre d'un programme de modernisation de l'enseignement et de l'apprentissage de la langue française dans le système pré-universitaire roumain, conformément aux principes de CECRL et la mise en œuvre d'un plan national de formation - le « **PROFIL fle - Le Programme franco-roumain de modernisation de l'enseignement et de l'apprentissage de la langue française dans le système éducatif roumain** » - assisté tant par des enseignants de l'urbain et par des enseignants du rural (Convention de partenariat, Avril 2012).
- L'élaboration en partenariat avec l'Ambassade de France à Bucarest, d'une plate-forme pour l'accès aux ressources on-line pour tous les professeurs de français en Roumanie (<http://roumanie.vizafle.com>).
- La signature d'une convention de partenariat entre l'Institut Français en Roumanie et MEN (no. 9801/29.08.2014), pour mettre en œuvre une série d'événements culturels et éducatifs pour les élèves et les enseignants afin de promouvoir la langue française et la francophonie au niveau de l'éducation pré-universitaire.

La participation des enseignants en français, respectivement en anglais, à deux projets dans le Programme Opérationnel pour le Développement des Ressources Humaines (PODRH). réalisés dans le miroir, la *Formation continue des enseignants pour l'utilisation des ressources informatiques modernes dans l'enseignement efficace du français ou de l'anglais et l'évaluation des compétences linguistiques au niveau européen*. Les projets ont été une provocation pour l'ensemble de la communauté des enseignants en français ou en anglais. du système d'éducation pré-universitaire en Roumanie, dont les bénéficiaires finaux sont les étudiants et, globalement, le système d'éducation. Les projets ont conduit à une approche de formation qui a contribué à la mise en œuvre des principales politiques et stratégies

nationales et européennes sur la formation continue des enseignants, en général, et de ceux qui enseignent les langues vivantes en particulier. Les projets ont répondu aux besoins de formation des enseignants en français ou en anglais et ont été adressés tant aux enseignants de l'urbain et aux enseignants du rural. Ils ont fourni, à la fois aux étudiants et aux enseignants, des outils qui leur permettent d'orienter leur enseignement-évaluation/formation /auto-évaluation en tenant compte des tendances européennes. Ils ont été mis en place 100 centres de formation pour le français, respectivement pour l'anglais, ou ils ont été installés des laboratoires virtuels, dont l'utilité va au-delà des impératifs purement scolaires académiques. L'objectif était d'amener les étudiants à l'état d'être en mesure, non seulement de communiquer en français, respectivement en anglais, mais aussi de mettre en évidence leurs compétences linguistiques, grâce à des instruments tels que le Portfolio européen des langues.

- Encourager les étudiants pour participer à des compétitions internationales telles que *Juvenes Translatores* - un projet pour promouvoir la traduction et le multilinguisme parmi les étudiants, soutenu par le commissaire européen à l'Education, Culture, Multilinguisme et à la Jeunesse, Mme Androulla Vassiliou, et *Paz y Cooperación*, soutenu par le Bureau pour les Droits de l'Homme, au cadre du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération de l'Espagne.

En outre, pendant la période 27 - 28 Septembre 2013, il y a eu une **Réunion de travail** des coordinateurs locaux du **projet RELANG**, pour sa diffusion en Roumanie, Hongrie, Croatie, République Tchèque, Slovaquie, Monténégro, tenue au Centre Européen pour les langues vivantes à Graz. Par la suite, entre 5 et 7 Décembre 2013, l'Institut des Sciences de l'Education, subordonné au MEN, a organisé, à Bucarest, en coopération avec le Centre Européen pour les langues vivantes (CELV) de Graz, au cadre du Conseil de l'Europe, le **séminaire RELANG - Relier les examens de langues aux niveaux européen communs de référence pour les compétences linguistiques: promouvoir l'assurance qualité dans L'éducation et faciliter la mobilité**. L'atelier RELANG fait partie d'un partenariat entre le Centre Européen pour les Langues Vivantes et la Commission Européenne, visant à promouvoir des méthodes et des évaluations modernes dans l'apprentissage des langues. Toujours en 2013, il a également eu lieu à Bruxelles la **Réunion du groupe consultatif pour l'Indicateur européen de compétences linguistiques**, le groupe mandaté par la Commission européenne pour fournir une rétroaction à la diffusion du rapport exécutif *Surveylang* et d'envisager la possibilité de lancer la seconde phase de l'enquête européenne sur le développement des compétences linguistiques des étudiants (ISCED 2).

D'autres activités consistaient dans la participation à des conférences internationales et dans la réalisation d'ateliers de formation avec des inspecteurs scolaires, du personnel universitaire impliqués dans la formation initiale, à savoir la communication avec le thème *Un outil d'auto-évaluation des compétences méthodologiques de l'enseignant en langues modernes en début de carrière: le potentiel et les limites du Portfolio Européen (PEPELF)*, à la Conférence Internationale - Education and Psychology Challenges - Teachers for the Knowledge Society - 2nd Edition (EPC - TKS 2013) [Défis de l'Education et de la Psychologie - Enseignants pour la Société du Savoir - 2e^e Edition], tenue à Sinaia, en Roumanie.

En 2014, il y eu la visite d'ISE d'étude no. 178, CEDEFOP: *La Rénovation de curricula dans l'enseignement des langues vivantes étrangères, un événement organisé par ISE*. Les

participants à cette étude étaient des formateurs, des inspecteurs scolaires, des responsables éducatifs et des auteurs de matériaux pédagogiques en Irlande, en France, en Espagne, au Portugal, à la Côte-d'Ivoire, à l'Ile de la Réunion.

MEN est un partenaire actif du **Centre régional francophone pour l'Europe Centrale et de l'Est (CREFECO)** pour les actions pour la promotion de la francophonie et de ses valeurs. On a créé dans le site Web du ministère une catégorie dans la structure de l'enseignement pré-universitaire - CREFECO - ou l'on a établi un lien avec le site www.crefeco.org. CREFECO, dont le siège est à Sofia, est une institution d'excellence pour les formateurs d'enseignants, un espace d'information commun et un réseau d'expertise et de consultation. Le centre contribue à améliorer l'enseignement du français et en français et à la diffusion de la Francophonie en Europe Centrale et Orientale. En mettant l'accent permanent sur ses actions diplomatiques et de coopération sur l'égalité des genres, avec une attention particulière aux jeunes et à l'exploitation des technologies de l'information, CREFECO organise de formations continues (régionales/nationales) ou des séminaires pour les catégories d'enseignants qui enseignent le français dans le système éducatif des six pays dans la région, les membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF): l'Albanie, l'Arménie, la Bulgarie, la Macédoine, la Moldavie, la Roumanie. A l'occasion du 19e anniversaire de la *Semaine de la langue française et de la francophonie* (15-23 Mars 2014), l'OIF a lancé le concours de poésie *19* sous le patronage du poète Frédéric Jacques Temple. Prix Apollinaire 2013. Ce concours de création en français a été adressé aux élèves qui étudient cette langue (comme langue étrangère, seulement) dans les écoles primaires, secondaires ou dans les lycées, dans Les six pays membres de CREFECO. La participation à ce concours a été la suivante:

L'Albanie -	18 = 2,12%
L'Arménie -	92 = 10,82%
La Bulgarie -	30 = 3,53%
La Macédoine -	74 = 8,71 %
La Moldavie -	105 = 12,35%
La Roumanie -	531 = 62,47%

En ce qui concerne **l'enseignement professionnel et technique**, le 7 Septembre 2010, on a signé l'Accord-cadre entre le Conseil Fédéral Suisse et le Gouvernement de la Roumanie, sur la mise en œuvre du programme de coopération roumaine-suisse pour réduire les disparités économiques et sociales dans l'UE élargie, approuvé par la Décision du Gouvernement no. 1065/20.10.2010. Conformément aux dispositions de cet accord, on met en œuvre, dans le domaine de projet de l'éducation pré-universitaire, le Projet *Job Orientation -training in business and schools (JOBS) [Orientation Professionnelle - la formation dans Les entreprises et les écoles]*, qui vise à promouvoir la formation concernant l'orientation professionnelle dans les deux dernières années du secondaire et pendant les deux premières années de l'enseignement professionnel et technique, dans le système d'enseignement en Roumanie. Le projet comprend 6 composants, y compris:

- l'élaboration et la publication de matériaux éducatifs, en roumain, hongrois et l'allemand;
- la formation des différents groupes-cibles;

le développement d'une plate-forme d'e-learning qui est utilisée pour mener un programme de formation pour les enseignants;
la création d'une page Web, www.jobsproject.ro;
le développement du programme de formation;
l'élaboration d'une étude (par l'Université Pédagogique de Zurich et le Centre pour les projets internationaux dans l'enseignement - IPE).

En même temps, **MEN promeut et soutient l'identité culturelle des minorités**, en organisant l'enseignement dans les langues minoritaires, à savoir en bulgare, tchèque, croate, allemand, grec, hongrois, romani, russe natif, serbe, slovaque, turc, tatar, ukrainien.

De plus, conformément à *l'Ordre no. 5166/1998 du ministre de l'éducation nationale sur le Statut des classes avec un programme intensif pour l'enseignement des langues modernes de circulation internationale et des classes bilingues dans Les unités d'enseignement pré-universitaire* à la fin de l'enseignement primaire, dans le cycle secondaire (gymnases) et dans les lycées à la demande des parents/élèves, les établissements d'enseignement pré-universitaire peuvent organiser des classes pour **l'étude intensive d'une langue moderne de circulation internationale**. En ce qui concerne **l'enseignement basé sur le programme d'étude en régime bilingue**, il peut être organisé seulement au niveau des lycées. (secondaire.). Les langues vivantes de circulation internationale sont : l'anglais, le français, l'italien, l'espagnol, le russe et d'autres. Aussi, l'enseignement en régime bilingue est réalisé dans les universités.

II. PROMOTION ET UTILISATION DES OUTILS TIC (Technologie de l'information et de la communication) DANS L'EDUCATION

À l'art. 68, le paragraphe 1, 1a lettre d), la Loi de l'Éducation Nationale no. 1/2011, telle que modifiée et complétée, établit, parmi les 8 domaines de compétences clés, qui déterminent le profil de la formation des élèves, des **compétences numériques à utiliser la technologie de l'information comme un outil d'apprentissage et de connaissances**.

Toujours conformément au même article, **la discipline TIC [Technologie de l'information et de la communication] est une matière obligatoire** à l'école secondaire, et, conformément à l'art. 77, le paragraphe 4, l'examen du Baccalauréat consiste aussi à soutenir **le test pour l'évaluation des compétences numériques**. Le résultat de l'évaluation est exprimé par le niveau de compétence par rapport aux normes européennes reconnues dans le domaine.

L'utilisation des TIC dans l'enseignement-apprentissage-évaluation est une préoccupation constante de MEN, qui a développé et développe des programmes éducatifs qui suivent l'alignement aux programmes internationaux dans le domaine de l'éducation et de la formation, par l'introduction de nouvelles normes ouvertes dans le domaine de l'e-Learning [apprentissage électronique]. Il convient de mentionner les projets PODRH visant à moderniser et rationaliser l'enseignement scolaire par l'intégration des TIC dans tous les domaines de l'éducation: des *Compétences clés TIC, dans le programme scolaire, l'Enseignant - créateur de logiciels éducatifs, la Formation dans la société de la connaissance, Avec les enfants, pour un démarrage réussi - des outils éducatifs numériques pour les enfants d'âge*

préscolaire du groupe préparatoire, des Outils numériques pour améliorer la qualité de l'évaluation dans l'enseignement pré-universitaire, la Restructuration du programme à l'école secondaire. Les objectifs de ces projets sont les suivants: le développement de programmes d'études, de directives méthodologiques, de logiciels éducatifs, d'outils d'évaluation, de la formation des enseignants et des étudiants, afin d'utiliser les TIC dans le processus d'apprentissage dans la plupart des disciplines.

En outre, dans les projets pluriannuels Phare TVET, on a élaboré une série de matériaux pédagogiques numériques auxiliaires pour soutenir les élèves et les enseignants de l'enseignement professionnel et technique (<http://www.tvet.ro/index.php/ro/dezvoltarea-invatamantului-profesional-si-tehnic/153.html>).

Dans la période 01.11.2008 - 31.05.2010, le Centre National pour le Développement de l'Education Professionnelle et Technique (CNDIPT), subordonné à MEN, a mis en œuvre le projet de FSE *L'Enseignement professionnel et technique dans le domaine des TIC* (<http://cndiptfsetic.tvet.ro/>), dont l'objectif global est **l'amélioration de l'offre de l'éducation et de la formation professionnelle initiale dans le domaine des TIC pour certains qualifications dans l'enseignement professionnel et technique.** Les principaux résultats obtenus dans le projet étaient: 8 normes de formation mises à jour pour les qualifications couvertes par le projet, 8 programmes mis à jour pour les qualifications mentionnées, 84 matériaux pédagogiques numériques, 168 matériaux d'apprentissage numériques, 168 outils numériques pour l'évaluation des compétences spécifiques pour les qualifications.

MEN a développé depuis 2004 la *Loi no. 269/2004 sur l'octroi d'une aide financière pour stimuler l'achat d'ordinateurs*, par laquelle les élèves et/ou étudiants dans l'enseignement public ou dans l'enseignement privé accrédité, jusqu'à l'âge de 26 ans, provenant des familles dont le revenu mensuel est très faible, sont payés l'équivalent de 200 euros **pour l'achat d'un ordinateur personnel nouveau.** Par exemple, en 2013, 21.077 étudiants ont reçu le soutien d'acheter un ordinateur.

MEN est un partenaire de la campagne **eSkills [compétences numériques]** sur la conscience du rôle toujours plus important des TIC, une campagne initiée par la Commission Européenne et un consortium de European Schoolnet et DIGITALEUROPE. La campagne *eSkills for jobs România 2014 [eSkills pour des emplois - Roumanie 2014]* comprend un certain nombre d'activités telles que des visites de groupes d'élèves et d'étudiants dans des sociétés informatiques, participation dans des conférences, des sessions de formation, la publication d'un guide électronique des internautes, webinaires et un concours en ligne doté de nombreux prix.

En 2013, MEN a initié, par le Centre National d'Evaluation et d'Examens, *l'ordre ministériel no. 5559/2013 sur le régime des manuels scolaires dans l'enseignement pré-universitaire.* Il contient, dans l'Annexe no. 1, la *Méthodologie d'assurance et de gestion des manuels scolaires pour l'enseignement pré-universitaire* qui fournit, pour la première fois dans l'enseignement pré-universitaire roumain, **l'introduction de manuels d'enseignement à deux formes: la version imprimée et la version numérique.** accessible à l'aide d'un dispositif de stockage externe et de la plate-forme www.manuale.edu.ro. Les manuels numériques pour les écoliers ont été réalisés pour les écoliers en I-ère et II-ème.

Concernant la **formation professionnelle continue des enseignants, des leaders, d'orientation et de contrôle de l'enseignement scolaire,** toutes les normes pertinentes comprennent des **compétences relatives à l'utilisation de l'ordinateur et au traitement des données.** Conformément à *l'OMECTS no. 5561/07.10.2011 concernant la méthodologie de la*

formation continue des enseignants de premier et second cycle, avec les modifications et les complétions ultérieures, une des principales zones qui définissent les compétences dans la profession enseignante est le domaine des techniques d'information et de communication appliquées dans les processus d'enseignement et d'apprentissage, dans la gestion institutionnelle et dans la gestion des données.

Dans le système des compétences, les compétences complémentaires (des compétences numériques, des compétences linguistiques, des compétences de conseil) sont une catégorie fondamentale et les compétences info-documentaires (l'autonomie dans la recherche, la sélection, le traitement et la communication des informations, la sélection de techniques de recherche documentaire adaptées au type de recherche, l'utilisation des ressources info-documentaires sur de supports multiples dans la préparation des cours, dans l'enseignement et l'évaluation) font partie du système de compétences spécifiques au processus de développement professionnel des enseignants, des leaders, d'orientation et de contrôle, qui fait partie de l'apprentissage continu.

Aussi, à l'annexe 1 à *l'OMECTS no. 5564/2011 approuvant la Méthodologie de l'accréditation et de l'évaluation des fournisseurs de formation continue, telle que modifiée et complétée*, la catégorie des programmes de formation continue « Des programmes de perfectionnement professionnel conformément aux politiques et stratégies du Ministère de l'Éducation, de la Recherche, de la Jeunesse et des Sports » (actuel Ministère de l'Éducation Nationale) stipule ce qui suit: *conformément à l'art. 244 le paragraphe (5) les lettres e) et f) de la Loi de l'Éducation Nationale no. 1/2011, telle que modifiée et complétée, visent l'acquisition de compétences complémentaires en étendant la catégorie d'activités que l'on peut prévoir dans les activités quotidiennes, comme l'enseignement assisté par l'ordinateur, l'enseignement des langues étrangères, l'orientation scolaire et professionnelle, l'éducation des adultes et d'autres.*

Dans la période 2009-2013, en vertu des dispositions de *l'OMECTS no. 5564/2011*, la Commission Spécialisée d'Accréditation a évalué et accrédité 106 programmes avec 29.247 gradues certifiés dans le thème de l'utilisation de la technologie et, respectivement, l'amélioration des barrières linguistiques dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle. De même, les offres de formation avancées par les Logements des Enseignants, approuvées annuellement par le MEN, incluent l'organisation de cours, de séminaires, d'ateliers sur le thème de l'utilisation de la technologie et, respectivement, l'amélioration des barrières linguistiques dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle. Au cours des 4 dernières années, ils ont participé dans ces activités 33.485 enseignants de l'enseignement scolaire (28.815 - l'utilisation de la technologie et 4.670 -l'amélioration des barrières linguistiques).

III. DEVELOPPEMENT DU CONTENUS DU DOMAINE PUBLIC

Au site de MEN, l'accès à l'information publique est fait par défaut. Depuis sa création en 2011, la Roumanie a adopté *l'Initiative Open Government Partnership -Partenariat pour un Gouvernement Ouvert*, visant à engager les gouvernements dans la promotion de la transparence, la lutte contre la corruption et l'utilisation de nouvelles technologies pour consolider Pacte de gouverner et le dialogue avec Les citoyens, en particulier à travers le développement et la mise en œuvre de politiques dans le domaine des données publiques ouvertes. En 2012, le Gouvernement

a adopté le *Mémoire sur le Plan d'Action National Juillet 2012 - Juin 2014*, et, actuellement, on met en œuvre le *Plan d'Action National Juillet 2014 - Juin 2016*. L'engagement à gouverner ouvertement suppose aussi la publication par les institutions publiques des données ouvertes (open data), de données que l'on peut utiliser librement, que l'on peut réutiliser et redistribuer par toute personne intéressée. MEN a créé la section DONNEES OUVERTES sur son site Internet, où l'on peut trouver les catégories suivantes: *des actes normatifs réglementant l'organisation et de fonctionnement de MEN, la Structure organisationnelle, le programme et le programme de relations avec le public, Les Nom et prénoms des personnes qui conduisent le MEN et des responsables de la diffusion de l'Information, les détails de contact de l'institution : nom, adresse, numéros de téléphone, fax, page web, e-mail, la Stratégie de MEN, le Statut de l'éducation, Les Sources de financement, le budget des revenus et dépenses de MEN et le bilan comptable, des Projets de loi pour le débat public, des communiqués de presse, des bulletins informatifs, de la documentation de presse, des brochures, des affiches, le guide des activités de l'institution, le rapport annuel sur l'accès à l'information publique, conformément à la Loi no. 544/2001, le Rapport annuel sur la transparence de la décision conformément à la Loi no. 52/2003, des Informations sur l'organisation des procédures d'achats publics au niveau du MEN conformément à la loi en vigueur, sauf celles relatives aux offres et classées selon la loi, les marchés publics, à l'exception de ceux classés, des données et documents nécessaires à l'accomplissement des concours pour les postes vacants.*

Cependant, la liste et/ou la catégorie de documents publiés sur le site du MEN n'est pas exhaustive. Conformément à la Loi 52/2003 sur la transparence décisionnelle dans l'administration publique et la Loi 544/2001 sur le libre accès à l'information d'intérêt public, telle que modifiées et complétées, le ministère publie toujours les documents normatifs qu'il a émis, afin d'informer et d'offrir de la consultation publique et des données caractéristique sur son objet d'activité (enseignement préscolaire, enseignement pré-universitaire, technique et professionnel. reconnaissance et équivalence de diplômes etc.) et de nombreuses autres informations, que l'on peut trouver à l'adresse suivante: www.edu.ro. Parallèlement, MEN a créé des portails distincts de discussions et d'accès aux informations spécifiques sur les activités récurrentes, telles que : *enseignants, examen final d'enseignant, admissions, sujets des examens nationaux, un Portail SEI (système d'éducation informatise)* etc. Il y a aussi dans le site du MEN une section où l'on peut accéder les flux RSS pour les catégories suivantes: *Flux de nouvelles - les derniers articles publiés sur le site web, Flux de communiqués de presse, Flux d'articles législatives.*